

Mobilité : alerte en immigration

Février 2024

États-Unis

Les USCIS publient la version définitive de la règle rajustant certains frais liés aux demandes en matière d'immigration et de naturalisation

Sommaire

À compter du 1^{er} avril 2024, les frais afférents à de nombreux avantages en matière d'immigration et de naturalisation exigés par les U. S. Citizenship and Immigration Services (USCIS) seront rajustés. C'est la première fois que des frais sont rajustés depuis 2016. Le rajustement vise de nombreux avantages en matière d'immigration, dont les demandes de visas H-1B, L-1 et O-1; les demandes d'autorisation d'emploi, les préadmissions sous condition déposées avec une rectification du statut; et les demandes dans le cadre du programme de visas EB-5. Par ailleurs, les frais de traitement des inscriptions électroniques à la loterie aux fins du quota pour les visas H-1B augmenteront eux aussi, mais comme le processus d'inscription sera terminé en mars, cette hausse des frais n'influera pas sur le quota des visas H-1B pour le prochain exercice 2025.

Contexte et analyse

En vertu de la *Immigration and Nationality Act* (INA), le département de la Sécurité intérieure (DHS) est autorisé à rajuster périodiquement les frais de dépôt et de traitement des demandes présentées au gouvernement afin de recouvrer l'intégralité des coûts afférents au processus. Le tableau suivant présente les frais précédemment exigés et les nouveaux frais qui s'appliqueront pour certains des formulaires et processus visés.

Formulaire ou processus	Frais précédents	Nouveaux frais	Écart
Frais liés au processus d'inscription - visa H-1B	10 \$	215 \$	205 \$
I-129, <i>Petition for a Nonimmigrant Worker</i> (demande pour un travailleur non-immigrant), visa H-1	460 \$	780 \$	320 \$
I-129, <i>Petition for a Nonimmigrant Worker</i> , visa H-1 (petits employeurs et organismes à but non lucratif (OBNL))	460 \$	460 \$	0 \$
I-129, <i>Petition for a Nonimmigrant Worker</i> , visa L	460 \$	1 385 \$	925 \$
I-129, <i>Petition for a Nonimmigrant Worker</i> , visa L (petits employeurs et OBNL)	460 \$	695 \$	235 \$
I-129, <i>Petition for a Nonimmigrant Worker</i> , visa O	460 \$	1 055 \$	595 \$
I-129, <i>Petition for a Nonimmigrant Worker</i> , visa O (petits employeurs et OBNL)	460 \$	530 \$	70 \$
I-131, <i>Application for Travel Document</i> (demande de document de voyage)	575 \$	630 \$	55 \$
I-131, <i>Application for Travel Document</i> (avec services biométriques)	660 \$	630 \$	-30 \$
I-140, <i>Immigrant Petition for Alien Workers</i> (demande de visa pour travailleur immigrant)	700 \$	715 \$	15 \$



EY Cabinet d'avocats
s.r.l./S.E.N.C.R.L.

I-485, <i>Application to Register Permanent Residence or Adjust Status</i> (demande d'inscription de résidence permanente ou de modification de statut)	1 140 \$	1 440 \$	300 \$
I-485, <i>Application to Register Permanent Residence or Adjust Status</i> (avec services biométriques)	1 225 \$	1 440 \$	215 \$
I-485, <i>Application to Register Permanent Residence or Adjust Status</i> (personne de moins de 14 ans dans certaines conditions)	750 \$	950 \$	200 \$
I-539, <i>Application to Extend/Change Nonimmigrant Status</i> (demande de prolongation ou de modification du statut de non-immigrant; soumission en ligne)	370 \$	420 \$	50 \$
I-539, <i>Application to Extend/Change Nonimmigrant Status</i> (soumission en ligne avec services biométriques)	455 \$	420 \$	-35 \$
I-539, <i>Application to Extend/Change Nonimmigrant Status</i> (soumission sur papier)	370 \$	470 \$	100 \$
I-539, <i>Application to Extend/Change Nonimmigrant Status</i> (soumission sur papier avec services biométriques)	455 \$	470 \$	15 \$
I-765, <i>Application for Employment Authorization</i> (demande d'autorisation d'emploi; soumission en ligne)	410 \$	470 \$	60 \$
I-765, <i>Application for Employment Authorization</i> (soumission en ligne avec services biométriques)	495 \$	470 \$	-25 \$
I-765, <i>Application for Employment Authorization</i> (soumission sur papier)	410 \$	520 \$	110 \$
I-765, <i>Application for Employment Authorization</i> (soumission sur papier avec services biométriques)	495 \$	520 \$	25 \$
N-400, <i>Application for Naturalization</i> (demande de naturalisation; soumission en ligne)	640 \$	710 \$	70 \$
N-400, <i>Application for Naturalization</i> (soumission en ligne avec services biométriques)	725 \$	710 \$	-15 \$
N-400, <i>Application for Naturalization</i> (soumission sur papier)	640 \$	760 \$	120 \$
N-400, <i>Application for Naturalization</i> (soumission sur papier avec services biométriques)	725 \$	760 \$	35 \$
Frais relatifs aux immigrants imposés par les US Citizenship and Immigration Services (USCIS)	220 \$	235 \$	15 \$

De plus, le DHS a instauré de nouveaux frais de 600 \$ dans le cadre du programme d'octroi d'asile. Ces frais doivent être payés par les employeurs qui déposent un formulaire I-129 ou I-129CW, et ils visent aussi bien les prolongations que les demandes initiales. Les frais sont abaissés à 300 \$ si l'entité qui dépose le formulaire I-129 ou I-129CW compte au plus 25 travailleurs en équivalent temps plein. Si l'Internal Revenue Service (IRS) reconnaît l'entité comme un organisme à but non lucratif, aucuns frais ne seront exigés.

Conséquences

Toutes les demandes ou procédures déposées auprès des USCIS à partir du 1^{er} avril 2024 doivent être accompagnées du paiement des frais rajustés, sans quoi les USCIS refuseront d'accorder l'avantage.

EY continuera de suivre la situation. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'un de nos professionnels en droit de l'immigration aux États-Unis.

EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Alex Israel, associé
+1 416 943 2698
alex.d.israel@ca.ey.com

Christopher Gordon, associé
+1 416 943 2544
christopher.d.gordon@ca.ey.com

Marwah Serag, associée
+1 416 943 2944
marwah.serag@ca.ey.com

Melanie Bradshaw, associée
+1 416 876 6671
melanie.bradshaw@ca.ey.com

Mehlman Jacobs LLP
Sharon Mehlman, associée
+1 858 404 9350
sharon.mehlman@mehlmanjacobs.com

Dilnaz A. Saleem, associée
+1 713 750 1068
dilnaz.saleem@mehlmanjacobs.com

Auteure : Anna G. Caltabiano, avocate, chef d'équipe
+1 713 750 4808
anna.caltabiano@mehlmanjacobs.com

Jonathan Leebosh, associé
+1 604 899 3560
jonathan.e.leebosh@ca.ey.com

Roxanne Israel, associée
+1 403 206 5086
roxanne.n.israel@ca.ey.com

Nadia Allibhai, associée
+1 613 598 4866
nadia.allibhai@ca.ey.com

Stephanie Lipstein, associée
+1 514 879 2725
stephanie.lipstein@ca.ey.com

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de contribuer à un monde meilleur, en créant de la valeur à long terme pour ses clients, pour ses gens et pour la société, et en renforçant la confiance à l'égard des marchés financiers.

Les équipes diversifiées d'EY, réparties dans plus de 150 pays, renforcent la confiance grâce à l'assurance que leur permettent d'offrir les données et la technologie, et aident les clients à croître, à se transformer et à exercer leurs activités.

Que ce soit dans le cadre de leurs services de certification, de consultation, de stratégie, de fiscalité, ou encore de leurs services transactionnels ou juridiques, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux enjeux complexes du monde d'aujourd'hui.

Suivez-nous sur X (auparavant Twitter) : @EYCanada.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com.

À propos d'EY Cabinet d'avocats

EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l. est un cabinet d'avocats du Canada affilié à Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. dans ce pays. Les deux entités sont des sociétés à responsabilité limitée formées en vertu des lois de la province d'Ontario. EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l. n'a aucune association ni relation avec Ernst & Young LLP aux États-Unis ou avec les membres de celle-ci. Ernst & Young LLP aux États-Unis ne pratique pas le droit et ne fournit pas de services en matière d'immigration ou de services juridiques. Pour plus d'information, veuillez consulter le site https://www.eylaw.ca/fr_ca.

© 2024 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tous droits réservés.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

EYG n° 000981-24Gb1

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec EY ou un autre conseiller professionnel pour discuter de votre propre situation. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

ey.com/fr_ca